



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 20 MAI 2026

OBJET : BUDGET ANNEXE DE LA RÉGIE CULTURELLE AUTONOME DE LA VILLE DE BRIGNAIS (RCAVB)
Affectation définitive du résultat 2025 sur l'exercice 2026

N°2026_064

Date d'affichage de la liste des délibérations : **26 mai 2026**

Date de transmission en Préfecture : **26 mai 2026**

Date de mise en ligne : **26 mai 2026**

Date de la convocation du Conseil municipal : **12 mai 2026**

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : **33**

Président de séance : **Serge BÉRARD**

Secrétaire de séance : **Laurence BEUGRAS**

Membres présents à la séance :

Serge BÉRARD - Anne-Claire ROUANET - Sébastien FRANÇOIS - Valérie GRILLON - Claude MARCOLET - Agnès BÉRAL - Lionel CATRAIN - Laurence BEUGRAS - Christophe REBOUL - Agnès SÉNÉCLAUZE - Solange VENDITTELLI - Béatrice DHENNIN - Jean PETIT - Jean-Michel RIVIER - Christophe GALLAY - Laurent MACON - Anne-Sixtine DE SAINT-GEORGE - Franck COLLAS - Nadine CARRION - Christelle RIVAT - Cynthia CHABERT - Carole COGNARD - Marie DELAHAYE - Xavier FRANCO - Omar KLAÏ - Yeabsera RAVET - Christiane CONSTANT - Didier DUBOIS - Odile MIRGUET

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Bruno THUET (à Agnès BÉRAL) - Olivier CAPEL (à Xavier FRANCO) - Anne JUSTIN (à Lionel CATRAIN) - Erwan LE SAUX (à Marie DELAHAYE)



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE PUBLIQUE ORDINAIRE DU MERCREDI 20 MAI 2026

Après avoir voté le compte financier unique de la Régie Culturelle Autonome de la Ville de Brignais, pour l'exercice 2025, il convient de procéder à l'affectation du résultat dudit exercice.

La section de fonctionnement présente un excédent de 40 611.94 €, auquel vient s'ajouter l'excédent de fonctionnement antérieur s'élevant à 893.60 €.

L'excédent de fonctionnement cumulé dégagé est donc de 41 505.54 €.

Par ailleurs, la section d'investissement présente un excédent de 2 363.62 €, auquel s'ajoute l'excédent antérieur de 9 939.73 €. Le résultat de la section d'investissement est donc un excédent de 12 303.35 € et sera inscrit en recette au compte 001. Il n'existe pas de report en recettes et dépenses d'investissement.

Ainsi le résultat de fonctionnement 2025 reporté sur l'exercice 2026 atteint 41 505.54 € et sera inscrit en recette au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté).

RÉSULTAT RCAVB 2025

RÉALISATIONS 2025 (hors résultats reportés)	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	587 477,82	631,53
RECETTES	628 089,76	2 995,15
PROJECTION DU RESULTAT 2025	40 611,94	2 363,62

RÉSULTAT REPORTÉ	893,60	9 939,73
RÉSULTAT CUMULÉ (hors RAR)	41 505,54	12 303,35

*compte 001 en
Recettes
d'investissement*

RESTE A RÉALISER	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00
SOLDE		0,00

RÉSULTAT CUMULÉ 2025 A AFFECTER	41 505,54 <i>compte 002 en Recettes de Fonctionnement</i>
------------------------------------	--

La commission n°3 « Transition écologique, urbanisme, aménagement et finances » a vu le dossier le 12 mai 2026.

LE CONSEIL MUNICIPAL

L'exposé de Monsieur le Maire entendu

Par 32 voix pour, 1 voix contre, 0 abstentions, 0 non-participations, délibère pour

- VOTER l'affectation du résultat de l'exercice 2025 sur l'exercice 2026 du budget annexe de la Régie Culturelle Autonome de la Ville de Brignais (RCAVB) comme suit :
 - 41 505.54 € en recette au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté)
 - 12 303.35 € en recette au compte 001 (résultat d'investissement reporté)

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits.

Le secrétaire
Laurence BEUGRAS

Pour copie conforme

Le Maire

Serge BEYRAND

